

4

La TARIFICATION

TARIFS au 1er septembre 2025

Périscolaire - Tarifs par prestation				
Matin	Midi sans repas	Restauration	Soir	
1.35 à 1.85 €	1.15 à 1.70 €	5.27 à 5.72 €	1.75 à 2.25 €	
Vacances – Exemple pour une journée avec repas (9h/17h)				
Tarif minimum		Tarif maximum		
5.62 €		18.35 €		
Mercredi ex: après-midi avec repas (11h30/18h30)				
5.11 €		14.66 €		
TAP - Tarifs pour une période inter-vacances (forfait)				
4 jours/sem.	3 jours/sem.	2 jours/sem.	1 jour/sem.	Dernière minute
51.80 €	38.85 €	25.90 €	12.95 €	1.85 €/séance
En extrascolaire et le mercredi, pour les familles extérieures au SIVOS, le tarif sera majoré de 15%.				

5

La FACTURATION

- La facture est établie en fin de mois.
- Le paiement s'effectue le mois suivant, auprès du directeur en espèces, chèques, chèques vacances ANCV, CESU ou virement.
- Toute heure entamée est due.
- En cas de non-paiement, dans un délai de 2 mois, votre dossier sera transmis à notre service contentieux.

6

Le REGLEMENT

Le règlement complet est disponible au centre ou sur le Portail Familles. Conditions d'annulation

- Les prestations et les repas non décommandés au moins une semaine à l'avance seront facturés
- l'absence de l'enfant doit être signalée à la direction du centre le jour même avant 8h30, l'annulation sera prise en compte, à partir du deuxième jour d'absence et sur présentation d'un certificat médical dans les 48 heures qui suivent l'absence.

Soucieux de faire vivre pleinement à l'enfant la concrétisation de ses projets et d'augmenter la qualité pédagogique de nos actions, il est vivement conseillé d'inscrire vos enfants au moins 3 jours par semaine ou 6 demi-journées. Pour les sorties, les enfants inscrits régulièrement seront prioritaires.

Enfants atteints de troubles de la santé Dans le cadre d'un PAI (projet d'accueil individualisé), nous pouvons accueillir des enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies et d'intolérances alimentaires au sein de la structure et notamment en restauration. Pour tous renseignements contacter le responsable du centre.

Accueil de loisirs L'îlot z'enfants
9 rue Rouget de Lisle - 39360 VIRY
☎ 03.84.41.13.49
lilotzenfants.francas39@gmail.com



du Jura

les francas

L'éducation en mouvement!

ACCUEIL DE LOISIRS L'ILOT Z'ENFANT – VIRY

2025 = 2026

Les Francas, association d'Éducation Populaire, complémentaire de l'école publique sont partenaires de votre collectivité pour accueillir tous les enfants, les jeunes et leur proposer des activités éducatives.

Depuis 80 ans, Les Francas portent dans leur action les valeurs basées sur l'humanisme, la liberté, la laïcité, l'égalité des droits et des devoirs, la justice, le respect mutuel, l'autonomie, la responsabilité, la solidarité, la démocratie et la paix..... et affirment leur attachement à la République, à ses valeurs et ses principes : indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Les Francas contribuent à l'éducation des enfants et des jeunes pour que progressivement, ils puissent exercer leur autonomie, leur responsabilité, leur citoyenneté et s'insérer au mieux dans la société de demain.

Francas du Jura

8 bis rue Sébile - 39000 Lons-le-Saunier

☎ 03.84.24.35.22 - contact@francasdujura.fr



1 Le CENTRE DE LOISIRS

- En périscolaire, il reçoit tous les enfants scolarisés à l'école de Viry.
- En extrascolaire, il accueille les enfants de 3 à 15 ans de Viry, Choux, Rogna et des environs.

Les activités



cyber r@llive scientifique fonction de leur entre d'intérêt....



Documents à fournir ou à rentrer sur le Portail Familles

- Fiche de renseignements et fiche sanitaire de liaison (à mettre à jour dès que cela est nécessaire)
- Photocopie des vaccinations du carnet de santé
- N° d'allocataire CAF, MSA et/ou votre avis d'imposition sur les ressources 2023
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Photo d'identité de l'enfant

Mon dossier

2 J'y VAIS, je m'inscris

- La première inscription se fait auprès du responsable au moins une semaine avant la présence de l'enfant à l'accueil de loisirs, (**dernier délai jeudi matin 8h, pour la semaine suivante**).
- Les inscriptions suivantes se font obligatoirement sur le Portail Familles qui vous permet d'inscrire, modifier vos réservations, ou compléter votre dossier administratif. <https://viry.portail-defi.net>

Les vacances

de 7h30 à 18h30

- Accueil échelonné de 7h30 à 9h00 et de 13h30 à 14h00,
- Départ échelonné de 11h30 à 12h15 et de 17h00 à 18h30.
- L'Accueil de Loisirs fonctionne toute l'année sauf une partie du mois d'août et les vacances de Noël.

Le secteur ados

(Molingès-chassal, Vaux et Viry)

- Le secteur ados fonctionne durant les périodes de vacances. En fonction des projets, il peut être ouvert en journée, demi-journée ou soirée (sauf à Noël) ou 4 semaines l'été. Il dispose d'un animateur qui propose des activités adaptées: sorties, activités culturelles, activités sportives...

- De 11h30 à 13h30 repas uniquement.
- De 11h30 à 18h30 repas + après-midi.
- De 13h30 à 18h30 sans repas. Accueil échelonné de 13h30 à 14h. Départ échelonné de 17h à 18h30

Le MERCREDI

3 Le PÉRISCOLAIRE

(lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Le matin de 7h30 à 8h30

- Accueil échelonné. Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs, au choix, pour permettre à l'enfant de commencer la journée dans de bonnes conditions.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école.

Le midi sans repas 11h45 à 12h15 (11h30 le mercredi) et de 13h à 13h45

- Nous pouvons prendre en charge votre enfant
- de 11h45 à 12h15, si vous ne pouvez pas venir le chercher à la sortie de l'école.
 - de 13h00 à 13h45, si vous ne pouvez pas l'emmener à l'école.

Le midi avec repas de 11h45 à 13h45 lundi, mardi, jeudi, vendredi et de 11h30 à 13h30 le mercredi.

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants directement à l'école.
- Les enfants mangent ensemble à l'accueil de loisirs, 2 services sont organisés.
- Les petites sections se rendent à la sieste à 13h00.
- Mise en place d'objectifs spécifiques liés au temps de restauration (règlement, hygiène, découverte de nouvelles saveurs...) et d'activités en fonction de la demande des enfants ou des opportunités.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école.

Le soir de 17h00 à 18h30

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants à la fin des TAP. Les enfants goûtent au centre.
- Coins jeux et ateliers créatifs ou possibilité de faire ses devoirs. Départ échelonné.

TAP Lundi, mardi, jeudi vendredi de 15h45 à 17h

Le principe des activités qui sont proposées, est de donner la possibilité à vos enfants de s'ouvrir sur le monde et de construire leurs apprentissages de manière ludique. Ces activités s'inscrivent dans une démarche pédagogique, en lien avec un projet précis et progressif et sont un réel prolongement du temps scolaire dans le but de favoriser la réussite scolaire.